

Vers une alimentation saine pour tous : la conversion de l'agriculture européenne

900 millions de personnes souffrent de la faim sur terre et 40 millions en meurent chaque année. En Europe, 8 millions de nos concitoyens connaissent la faim dans leur quotidien. Le nombre de paysans s'effondre, l'exode rural s'accélère et des centaines de millions de personnes s'entassent dans des villes incapables de leur offrir des conditions de vie décentes et une activité.

L'agriculture industrielle et productiviste n'est pas en mesure de nourrir correctement l'ensemble des habitants de la planète. La libéralisation du commerce imposée par l'OMC a aggravé les choses. Cet échec est terrible, cette situation est inacceptable. L'Union européenne, par les politiques commerciales agressives qu'elle a imposées a été, avec les États-Unis, la principale responsable de cette crise. A cet échec alimentaire et agricole vient s'ajouter une crise environnementale sans précédent à laquelle les techniques agricoles contribuent de manière importante.

Proposition 9 - La souveraineté alimentaire, un droit des peuples

Sur la planète, aujourd'hui, 90 % des productions agricoles sont consommées localement et ne participent pas au commerce mondial. Les échanges restent donc majoritairement nationaux. L'Organisation Mondiale du Commerce a imposé les règles internationales à l'ensemble des transactions commerciales agricoles et de ce fait des politiques agricoles axées sur le développement des cultures d'exportations. Cette politique libérale a mis en concurrence 1400 millions de paysans qui travaillent à la main avec 25 millions d'agri-managers surmécanisés. Face à cette logique qui privilégie les intérêts des multinationales de l'agro-alimentaire, nous proposons la souveraineté alimentaire.

L'Union européenne doit permettre aux pays du sud et de l'est de construire leur développement agricole, centré autour de productions vivrières .

L'objectif de la souveraineté alimentaire est de nourrir les populations locales avec des produits locaux, adaptés aux conditions agro-climatiques locales, et répondant aux habitudes culinaires des différentes cultures.

Cela passe par le développement d'une agriculture paysanne familiale, autonome, productrice d'énergie alimentaire et créatrice d'emplois, s'appuyant sur des techniques agraires adaptées aux contextes locaux. Cette reconstruction de l'agriculture locale et vivrière doit pouvoir se faire à l'abri, si nécessaire de barrières douanières.

En 2013, l'Union européenne mettra en place une nouvelle Politique Agricole Commune. Tous nos efforts au cours de cette mandature seront tendus vers la mise en place d'une Politique Alimentaire et Agricole Commune axée sur le développement de produits alimentaires de qualité, de l'agriculture biologique, paysanne et familiale, de la mise en place de la souveraineté alimentaire, de la préservation des ressources naturelles et la mise en place d'échanges équilibrés et équitables avec nos partenaires commerciaux.

Proposition 10 - 50% d'agriculture biologique en 2020 : la bio pour tous c'est possible !

S'il est vrai que tous les agriculteurs ne peuvent pas passer en bio du jour au lendemain, la majorité d'entre eux le peut en 10 ans à condition d'être accompagnés techniquement et économiquement. Une bio généralisée, c'est aussi la fin d'un prix injustement élevé, et c'est donc une bio accessible à tous.

Nous proposons donc un « plan européen de développement de l'agriculture biologique » qui harmonisera les moyens engagés dans les différents pays, fixera des objectifs intermédiaires nationaux, et dégagera des financements pluriannuels garantis pour :

- l'accompagnement des paysans en conversion bio (ou en projet) par des paysans déjà bio,
- la formation des agriculteurs et des techniciens (formation initiale obligatoire et formation continue),
- la recherche agronomique en bio (approche systémique, intégration de fermes-relais, prise en compte de l'environnement et du long terme),
- la sélection participative de variétés végétales adaptées à la bio,
- l'organisation de filières régionales et locales (regroupement de l'offre, adaptation des filières aux réalités techniques de la bio).

Après un demi-siècle de course au productivisme agricole, les conséquences négatives sont criantes : concentration des élevages hors sols et dégradation des eaux et des sols, monoculture céréalière dopée aux engrais chimiques, fragilisation des sols, utilisation massive de pesticides dangereux pour la santé, atteinte à la fertilité naturelle des terres, surconsommation d'eau pour l'irrigation massive, destruction de biodiversité animale et végétale ... Les productions sont concentrées dans les zones les plus favorables et d'autres régions se vident peu à peu de leur population. Paradoxe absolu, l'agriculture qui produisait de l'énergie est une des plus grosses consommatrices d'énergies fossiles. L'agriculture industrielle n'est compétitive économiquement que parce qu'elle est sous perfusion des subventions publiques et parce qu'elle ne paie pas les coûts induits.

Il est vital de tourner la page du productivisme agricole et d'écrire celle de l'autonomie et de la diversité.

La souveraineté alimentaire de l'Europe passe notamment par l'autonomie en protéines, et donc par un développement résolu de ses productions de protéagineux sans OGM. Nourrir des ruminants par une combinaison de maïs « intensif » et de protéagineux importés est aberrant sur le plan agronomique, dangereux sur le plan environnemental, et aliénant sur le plan économique.

L'élevage intensif représentant 18 % des gaz à effet de serre il devient urgent que les pays « développés » réduisent leur dépendance aux produits d'animaux. Les systèmes hors-sol ou totalement dépendants d'importations protéiques (vaches laitières) devront évoluer vers des schémas de polyculture-élevage et l'accès privilégié aux pâturages. L'élevage des ruminants sera soutenu dans les zones de montagne et herbagères, et encouragé comme production secondaire dans les zones de grandes cultures de façon à y restaurer un équilibre agronomique. Les autres élevages (porcs, volailles, lapins...) doivent être « désintensifiés » et retrouver un lien direct avec le sol, à la fois pour le respect des animaux d'élevage et pour limiter les effluents et les pollutions par les nitrates. Cette politique doit se situer dans la perspective d'une décroissance de la consommation quantitative de viande et de protéines d'origine animale, au profit de leur qualité.

La révision programmée des règles d'autorisation des OGM dans l'Union Européenne offrira une nouvelle occasion de se battre pour l'interdiction totale des OGM agricoles. Elle devra s'accompagner d'une réforme profonde de la réglementation sur les semences, de façon à reconnaître et valoriser les semences paysannes (sélectionnées par les paysans et associations), à modifier les critères de description et d'inscription variétale et à mettre en œuvre une véritable recherche participative (basée sur les besoins et objectifs des paysans et des consommateurs, et associant réellement les paysans à l'ensemble de la démarche de sélection). Le droit des paysans à ressemer leur propre récolte (semences fermières) devra par ailleurs être garanti.

Loin de proposer le démantèlement de la PAC (Politique Agricole Commune), nous proposons d'en faire un outil pour une conversion écologique de l'agriculture européenne et un développement équilibré des territoires ruraux.

Proposition 11 - Une politique agricole et alimentaire commune

La PAC est indispensable. Elle doit rester une politique de cohésion européenne, de solidarité entre les états et entre les régions de nos pays. L'activité agricole et paysanne produit une richesse qui va bien au delà de l'alimentaire. Façonneuse de paysages, elle offre un cadre de vie privilégié à un grand nombre d'européen et permet le développement du tourisme rural et de nombreuses activités indispensables à l'équilibre de nos sociétés. Cet apport non marchand doit être reconnu et valorisé par le maintien et le développement de subventions publiques.

Des aides au service du projet commun

Les aides doivent favoriser et non dissuader les pratiques les plus respectueuses de l'environnement et l'accompagnement de la conversion vers la production intégrée, l'agriculture biologique... Elles sont un instrument indispensable pour atteindre les objectifs d'autonomie et de démocratisation des produits de qualité.

Une répartition équitable des aides

La PAC doit corriger les différences entre les zones les plus fertiles et les régions où la pratique agricole est plus difficile. La répartition des productions sur l'ensemble du territoire est nécessaire pour éviter les concentrations d'élevages hors-sols et leurs corolaires, les pollutions des sols et des eaux.

La répartition des primes sera redéfinie pour soutenir le maintien et la création d'emploi. Le nombre de personne travaillant sur une exploitation agricole sera pris en compte dans le calcul des soutiens reçus tandis que les fonds alloués aux exploitations les plus importantes seront réduits. L'agriculture paysanne, les exploitations de polycultures élevages seront favorisées afin de retrouver un équilibre agronomique indispensable pour améliorer les sols fragilisés par l'érosion. Une limite sera fixée pour la taille des élevages. Les unités industrielles au dessus de ces seuils ne percevront plus d'aides publiques.